

LE NOTABLE
LE VICOMTE
LE JARDINIER

Quand la justice fabrique son coupable

Jean Michel Bissonnet

Jean Michel Bissonnet

Le Notable le Vicomte le Jardinier

Quand la justice fabrique son coupable

© Jean Michel Bissonnet, 2026

ISBN numérique : 979-10-439-1906-0

Librinova

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À mes enfants et mes petits-enfants
qui méritent la vérité, toute la vérité,
et non celle qu'on a falsifiée pour les éloigner de moi.

Préface

Après ma libération, j’aurais pu essayer de tourner la page, de vivre loin de cette affaire et de profiter simplement de mes proches.

Mais je n’y suis jamais parvenu.

Cette condamnation est toujours là. Pour beaucoup, je reste l’homme qui aurait fait assassiner sa femme.

Ce n’est pas l’homme que je suis.

Depuis des années, cette affaire est racontée dans la presse, à la radio, à la télévision, dans des livres, des documentaires ou des podcasts. J’y retrouve encore des erreurs, des approximations, parfois des faits déformés.

Je ne voulais plus laisser les autres raconter seuls mon histoire.

J’ai donc écrit ce livre pour dire ce que j’ai vécu, mais aussi pour reprendre le dossier, revenir sur les faits, les contradictions et toutes les questions qui, pour moi, restent sans réponse.

Pendant des années, j’ai lu et relu les procès-verbaux, les expertises, les relevés téléphoniques, les écoutes et les déclarations des uns et des autres. J’ai comparé les horaires, les témoignages et les éléments matériels.

Je sais que, pour certains, ma condamnation suffira à mettre ma parole en doute.

On peut ne pas partager mes conclusions. Mais chacun peut examiner les faits que je présente.

Et puis, surtout, je veux parler de Bernadette.

La femme de ma vie.

Pendant plus de trente ans, nous avons vécu ensemble, élevé nos deux fils et construit une famille, une maison, des projets.

Notre histoire reposait sur la confiance, la complicité et le respect.

Nos enfants étaient devenus adultes. Nous allions enfin pouvoir profiter de cette retraite que nous avions longtemps préparée, entourés de notre famille et

bientôt de nos petits-enfants.

Nous avions encore beaucoup de projets.

L’avenir ne nous avait jamais semblé aussi paisible.

Puis, le 11 mars 2008, tout a basculé.

Bernadette a été tuée dans notre maison.

Mes fils ont perdu leur mère. Puis ils ont vu leur père accusé, emprisonné et condamné pour avoir fait assassiner la femme avec laquelle il avait partagé plus de trente années de sa vie.

Au moment où une nouvelle vie s’ouvrait devant nous, pourquoi aurais-je détruit ce que j’avais de plus précieux au monde ?

Je ne sais toujours pas exactement ce qui s’est passé ce soir-là.

Mais je sais une chose avec certitude : je n’ai jamais participé à ce crime.

La justice a rendu son verdict.

Pourtant, aucune preuve matérielle ne me relie au crime, aucun mobile n’a été démontré.

Très tôt, des hypothèses ont été avancées. Peu à peu, elles ont été considérées comme des faits, jusqu’à former un scénario que je considère comme invraisemblable.

La justice m’a condamné, mais elle ne m’a pas réduit au silence.

Dix-huit ans plus tard, j’ai donc décidé de reprendre cette histoire depuis le début.

Je ne vous demande pas de me croire.

Je vous demande seulement de lire ces pages avec un esprit libre et d’examiner les faits par vous-même.

Avertissement

Ce livre s’appuie sur le dossier de mon affaire, surnommée par la presse en 2008 :

« Le Notable, le Vicomte et le Jardinier »

Près de 28 000 pages de procédure, plus de 3 800 fichiers d’écoutes téléphoniques, ainsi que les principaux articles de presse et ouvrages consacrés à cette affaire ont servi de base à mon travail.

Pour ne pas alourdir le récit, je n’ai retenu qu’une vingtaine des principaux arguments de l’accusation et j’ai simplifié certains aspects techniques.

En plus de mes souvenirs personnels, je m’appuie uniquement sur des éléments versés à la procédure ou rendus publics. Lorsque certaines pièces ne peuvent pas être reproduites, j’en explique ou analyse le contenu sans en citer les passages concernés.

Les actes de procédure, les écoutes téléphoniques, les déclarations et les extraits de presse sont repris à partir de ces documents.

Les citations placées entre guillemets ou précédées d’un tiret sont reproduites fidèlement.

Les dialogues reconstitués de mémoire, signalés en italique lorsqu’il n’en existe aucune trace écrite.

Les commentaires et les analyses sont les miens et j’en assume la responsabilité.

Pour rendre le récit plus facile à suivre, certaines écoutes téléphoniques apparaissent avant le moment où j’en ai moi-même pris connaissance. C’est un choix de présentation. En réalité, je n’ai eu accès à l’ensemble de ces enregistrements qu’après l’interruption du premier procès, en octobre 2010.

Certains prénoms et noms ont été modifiés.

Enfin, une annexe présente une autre hypothèse sur le déroulement des faits. **Elle reste une hypothèse, rien de plus.**

PROLOGUE

Le verdict

Le président, ses deux assesseurs et les neuf jurés se retirent pour délibérer.
Sept heures.
Sept longues heures pendant lesquelles mon avenir se joue.
Pourquoi leur faut-il autant de temps ?
Que se passe-t-il derrière ces portes closes ?

Lorsque la cour revient, la salle est silencieuse.
Je cherche le regard de Marc.
Puis celui de Florent.
Le président commence à lire le verdict.
Les condamnations tombent.

Belkacem : vingt ans.
Le vicomte : huit ans.
Et moi : trente ans.

Trente ans.
À cet instant, tout s’effondre.
Je crie :
— Justice de merde !
Puis je m’évanouis.

La cour vient de me condamner à trente ans de réclusion criminelle.
Mais personne ne m’explique pourquoi.

À cette époque, les cours d’assises n’étaient pas tenues de motiver leurs verdicts. Je ne sais donc pas précisément sur quels éléments les jurés et les magistrats se sont fondés pour me condamner.

Comment comprendre une peine de trente ans sans savoir ce qui a réellement emporté leur conviction ?

Aujourd’hui encore, je ne le sais pas.

Tant de contradictions, de questions et de zones d’ombre restent pourtant sans réponse.

Revenu à moi, j’ai juste le temps de serrer mes fils dans mes bras.

Ils sont anéantis.

Les voir ainsi me brise le cœur.

Je n’entends presque plus ce qui se passe autour de moi.

Je regarde Marc.

Je regarde Florent.

Leur vie vient, elle aussi, de basculer.

La mienne s’arrête là.

Pour la justice, je suis désormais un assassin.

Pour moi, rien n’a changé : je suis innocent.

TROIS ANS PLUS TÔT

C’est un 11 mars. Il fait très doux à Montpellier.

J’ai à peine besoin de mettre ma veste lorsque Paul R. et moi quittons la réunion du Rotary pour rejoindre le parking. Nos voitures sont garées côte à côte. Pit, qui m’a entendu arriver, frétille déjà sur la banquette arrière.

— Ah, celui-là, il faut qu’il te suive ! s’amuse Paul.

C’est bien vrai. Le coquin adore se glisser dans la voiture dès que nous avons le dos tourné. Il déteste rester seul.

Je fais semblant de le gronder avant de dire au revoir à Paul. En réalité, j’aime bien avoir Pit avec moi. Quand je croise son regard dans le rétroviseur, j’ai l’impression qu’il comprend ce que je pense.

Je suis de très bonne humeur.

La soirée a été détendue, amicale. Nous avons parlé de l’actualité, échangé quelques potins et évoqué les événements de la semaine.

Comme souvent, j’ai proposé à Claude J. de déjeuner ensemble dimanche. Bernadette et Nicole parleront de tout et de rien pendant que nous referons le monde… ou discuterons de golf.

J’assume volontiers ce côté un peu traditionnel. C’est peut-être ringard, mais je m’en moque. Je n’ai jamais autant aimé ma vie.

Claude et moi, nous nous sommes bien trouvés : le même âge, le même humour, les mêmes valeurs et le même plaisir de profiter enfin de cette retraite tant attendue.

Rouler de nuit dans une voiture confortable, sur un boulevard lisse comme un billard, me donne une vraie sensation de calme.

Sur Nostalgie, Eddy Mitchell chante *La Dernière Séance*. Les cinémas de mon enfance ont disparu, comme beaucoup de lieux qui ont marqué ma jeunesse.

Nous passons une retraite heureuse, pleine de projets, avec la joie de voir nos enfants réussir leur entrée dans la vie professionnelle.

Tout semble réuni pour que la vie que nous avons construite continue ainsi : ma famille, mes amis et tous les projets qui nous attendent